

Image not found or type unknown



Union libre taxe d'habitation

Par **Lise 66**, le **25/11/2019** à **07:47**

Bonjour,

Nous sommes en union libre et avons acheté une maison moitié moitié. Il est imposable, moi pas. Puis-je bénéficier d'un rabais sur notre taxe d'habitation ?

Je vous remercie pour les réponses que vous pourrez m'apporter.

Bonne journée à vous.

Par **Tisuisse**, le **25/11/2019** à **08:03**

Bonjour,

Vous n'avez pas reçu 2 taxes d'habitation ? donc pas de décote vous concernant.

Par **Lise 66**, le **25/11/2019** à **08:05**

Je vous remercie pour la rapidité de votre réponse.

Cordialement.